

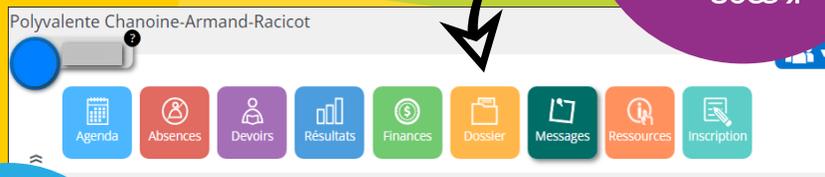
TRANSPORT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Dès le 22 août 2025, les informations concernant le transport de votre enfant seront disponibles sur le **MOZAÏK PORTAIL PARENTS**

POUR CONNAÎTRE LES INFORMATIONS

En vous connectant au Portail Parents, rendez-vous sous  *|^c 8CGG-9F



Dans cet onglet, vous trouverez :



- 1 L'heure d'embarquement
- 2 Le numéro de parcours de votre enfant
- 3 L'heure d'arrivée prévue à l'école
- 4 L'heure de départ de l'école
- 5 L'heure approximative d'arrivée à la maison
- 6 L'avis publié par le transport scolaire

C'est en appuyant sur l'**icône de l'autobus** que vous verrez le nom de l'arrêt



Collin/Gouin

Prendre note qu'il s'agit d'un exemple fourni à titre indicatif.

DISTANCE DE MARCHÉ POUR AVOIR ACCÈS AU TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026

500 m

Plus de 500 mètres entre la résidence et l'école pour l'élève du préscolaire.

1 600 m

Plus de 1 600 mètres entre la résidence et l'école pour les élèves du primaire.

2 000 m

Plus de 2 000 mètres entre la résidence et l'école pour les élèves du secondaire.

PLACE DISPONIBLE

Le parent de l'élève qui désire se prévaloir du privilège de place disponible devra remplir le formulaire approprié sur le **site internet du CSSDHR** dans la section Parents, sous l'onglet **Transport scolaire**. Les demandes seront traitées au plus tard le 30 octobre 2025. Aucun parcours ne sera modifié et aucun arrêt supplémentaire ne pourra être exigé pour accommoder les élèves.

MESSAGE DE SÉCURITÉ AUX PARENTS

La sécurité est une responsabilité à partager. Le CSSDHR recommande aux parents d'accompagner leurs enfants du préscolaire et du primaire jusqu'à leur arrêt d'autobus le plus souvent possible.

À noter : Le privilège d'obtenir une place disponible dans les autobus scolaires est annuel et prend fin le 30 juin de chaque année.